

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DE LEGISLATION

A — N° 131

18 juillet 2016

Sommaire

Arrêté ministériel du 15 juillet 2016 portant fixation des postes d'instituteur vacants réservés aux stagiaires-instituteurs admis au stage préparant à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental pour le 1^{er} septembre 2016 page **2268**

Arrêté ministériel du 15 juillet 2016 portant fixation des postes d'instituteur vacants réservés aux stagiaires-instituteurs admis au stage préparant à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental pour le 1^{er} septembre 2016.

Le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,

Vu l'article 9 de la loi modifiée du 6 février 2009 concernant le personnel de l'enseignement fondamental;

Vu l'article 8 du règlement grand-ducal du 27 juin 2016 déterminant le détail des critères de classement ainsi que les modalités des procédures d'affectation et de réaffectation des candidats à un poste d'instituteur de l'enseignement fondamental;

Vu la décision du Gouvernement en conseil du 17 juin 2016 fixant le nombre de stagiaires-instituteurs à recruter pour le 1^{er} septembre 2016;

Arrête:

Art. 1^{er}. Les postes réservés pour les stagiaires-instituteurs admis au stage préparant à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental pour le 1^{er} septembre 2016 sont énoncés dans le tableau qui fait suite au présent arrêté et en fait partie intégrante.

Art. 2. Le présent arrêté, suivi du tableau susmentionné, sera publié au Mémorial.

Luxembourg, le 15 juillet 2016.

*Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,
Claude Meisch*

Commune / Syndicat scolaire	C1	C2-4	Total
Äerenzdall		2	2
Berdorf		1	1
Bertrange		1	1
Bettembourg	1	4	5
Betzdorf		3	3
Bissen		1	1
Biwer		1	1
Bourscheid	1		1
Consdorf		1	1
Contern		1	1
Diekirch		1	1
Differdange		20	20
Dippach	1		1
Dudelange		7	7
Echternach		4	4
Erpeldange-sur-Sûre		2	2
Esch-sur-Alzette	4	25	29
Ettelbruck		3	3
Frisange	1	2	3
Goesdorf	1		1
Grevenmacher	1		1
Grosbous		1	1
Heffingen		1	1
Hesperange		2	2
Hobscheid		1	1
Junglinster	2		2
Kayl		2	2

Kehlen	1		1
Kopstal		3	3
Larochette		1	1
Lintgen		2	2
Lorentzweiler		1	1
Luxembourg	3	20	23
Mamer	1		1
Mersch		5	5
Mertzig		1	1
Mondercange		1	1
Niederanven	1	1	2
Pétange		5	5
Rambrouch	1	1	2
Roeser		1	1
Rosport		1	1
Rumelange		4	4
Sanem		2	2
Schengen		1	1
Schifflange		5	5
SCHOULKAUZ		1	1
Schuttrange		2	2
SISPOLO	2	2	4
Steinsel		3	3
Strassen		3	3
Syndicat Billek Dreibern	1	1	2
Syndicat scolaire Harlange		1	1
SYNECOSPORT		1	1
Troisvierges		1	1
Waldbillig		1	1
Waldbredimus		1	1
Walferdange		3	3
Weiler-la-Tour		1	1
Weiswampach		1	1
Wiltz		3	3
Wincrange		1	1
Total	22*	168*	190*

* Le nombre de postes réservés aux stagiaires-instituteurs admis au stage préparant à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental pour le 1^{er} septembre 2016 énoncés dans le tableau ci-dessus, a été augmenté de huit unités en vue de permettre un certain choix à chaque stagiaire-instituteur concerné.